



INFO PRESSE

Date : 27/11/2020

De la part de Cabinet du maire
06 16 04 43 10 - a.demoz@mairie-chambery.fr

Ouverture des commerces ce dimanche à Chambéry et organisation des marchés

La Ville de Chambéry se félicite de la décision du Préfet de la Savoie d'ouvrir exceptionnellement les commerces ce dimanche 29 novembre, permettant une meilleure reprise de l'activité pour ce secteur particulièrement touché par la crise.

Le Préfet de la Savoie vient d'autoriser les commerces à ouvrir ce dimanche et les suivants jusqu'au 27 décembre. Pour rappel, les communes ne sont pas en mesure d'accorder des autorisations d'ouverture supplémentaires, cette décision revenant à l'Etat.

“Je me félicite de la décision du Préfet à qui j'avais relayé les demandes de commerçants chambériens. Après le reconfinement et à l'approche de Noël, cette autorisation d'ouverture supplémentaire est bienvenue pour accompagner les commerces et la redynamisation du centre-ville.”

Thierry Repentin

Organisation des marchés

Les marchés de Chambéry poursuivent leur activité dans le respect des protocoles sanitaires. Les nouvelles mesures nationales permettent le retour des revendeurs et manufacturés (textiles, etc.). Le marché du centre-ville accueillera donc l'ensemble des étaliers habituels sur les places de Genève, de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. Cette configuration élargie, établie en lien avec la préfecture, permet d'alléger le dispositif de barriérage et le respect des distanciations..